



VSA Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare

AAS Association des archivistes suisses

AAS Associazione degli archivisti svizzeri

UAS Uniun da las archivarias e dals archivaris svizzers

[www.vsa-aas.org](http://www.vsa-aas.org)

## Commission de formation

Membres individuels et collectifs de l'AAS

Berne/Zurich, 1<sup>er</sup> décembre 2009

## Deuxième cycle «Pratique archivistique suisse» de l'AAS en 2010

Mesdames, Messieurs, chers collègues.

Après le grand succès de la première édition du cycle «Pratique archivistique suisse» en 2008, nous sommes en mesure de vous proposer un programme attractif pour la deuxième édition, qui se déroulera en 2010. Ce cycle, qui a lieu tous les deux ans, peut servir de formation continue à toutes les personnes actives dans un service d'archives indépendamment de leur niveau de formation. Durant les modules, aucun aspect de théorie élémentaire n'est dispensé.

Le cycle «Pratique archivistique suisse»:

- offre un aperçu du paysage archivistique suisse
- encourage l'échange d'expériences, donnant ainsi un côté pratique à la formation continue
- compare les particularités des activités archivistiques
- permet les contacts personnels entre les membres de l'association.

«Pratique archivistique suisse» s'adresse à tous les membres de l'AAS (membres individuels ou employés d'une institution inscrite comme membre collectif) intéressés à un échange d'expériences professionnelles. Il est demandé aux candidats une participation préalable au cours de base ou à une autre formation complémentaire dans le domaine archivistique, ainsi qu'une pratique professionnelle dans un service d'archives.

Le prix s'élève à Fr. 200.- par module pour les membres de l'AAS, et à Fr. 400.- par module pour les non-membres. Le nombre de participants est limité à 25 personnes par module. S'il y a plus de 25 inscrits par module, l'inscription des membres collectifs sera limitée à une personne et les membres individuels de l'AAS auront la préséance sur les non-membres. Pour tous les modules, l'inscription doit être adressée au Secrétariat de l'AAS, Case postale, 3000 Bern 8, jusqu'au **22 janvier 2010**.

Avec nos meilleures salutations

Barbara Studer Immenhauser,  
Présidente de la commission  
de formation de l'AAS

Thomas Neukom,  
Pour le GT « Cycle » de la commission de formation